



Vol de porte monnaie à mc donald

Par **VOLCANE**, le **14/03/2009** à **23:52**

On m a volé mon porte monnaie à Mc donald, c' est à dire que lors de l' attente je l ai fais tomber, je m' en suis aperçu de suite et moins de 30 seconde après en voulant le ramasser il n' était plus là. J' ai de gros soupçons sur 2 individus qui étaient juste derrière moi mais pas de témoin. Par contre, il y a les caméras de surveillance, en sachant qu il y avait très très peu de monde. Est ce que je peux demander à visionner les caméras, en sachant que je connais l' heure à +/- 10 min.

Je vais aller porter plainte, on a pris la plaque d' immatriculation de la voiture des personnes en question. Si la caméra nous confirme que c' est bien eux les voleurs, ai je un recours avec cette plaque?

Merci de bien vouloir me répondre.

Par **frog**, le **15/03/2009** à **08:13**

Déposez plainte auprès de la police ou de la gendarmerie, seules ces institutions ont un droit d'accès en un premier temps aux enregistrements.